

**Zeitschrift:** Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft Bern  
**Band:** - (1852)  
**Heft:** 258-259

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**J. Thurmann, Lettres écrites du Jura  
à la Société d'histoire naturelle de  
Berne.**

---

*Lettre X. Sur trois Diceras nouvelles des terrains  
portlandien et corallien du Jura bernois.*

(Communiquée le 6 novembre 1852.)

Les *Diceras* signalées jusqu'à présent dans les terrains jurassiques sont les suivantes : *Diceras arietina* Lk.; *D. sinistra* Desh.; *D. minor* Desh.; *D. (Chama) speciosa* Goldf.; *D. Lucii* Defr. Favre; *D. (Chama) Münsteri* Goldf.; *D. Bernardina* d'Orb.; *D. Boblayei* Desh.; *D. bovina* Mü.. Quelques autres dénominations anciennes se rapportent avec certitude à l'une des précédentes. D'autres fossiles donnés comme *Diceras* ont été reconnus depuis, d'une manière non moins certaine, appartenir à des genres différents.

Toutes les espèces signalées ci-dessus ont été indiquées comme coralliennes. Une ou deux seulement ont été présumées s'élever jusque dans l'astartien en particulier ou dans le groupe portlandien en général, mais sans qu'il y ait encore rien de bien établi à cet égard. M. d'Orbigny donne les trois espèces qu'il reconnaît comme appartenant à son corallien inférieur, ce qui se voit clairement par les provenances qu'il indique.

En comparant les auteurs qui ont traité des *Diceras* au point de vue de la spécification, MM. Deshayes, Goldfuss, Bronn, Favre, d'Orbigny, on se convainc bientôt que, quant à l'établissement des espèces ci-dessus, il y a entre

(Bern. Mitth. December 1852.)